

Parlem TV a un catalogue riche et varié

Cette « web-télé » tisse sa toile sur le Gers et ses alentours



Parlem TV a un catalogue riche et varié

La fête de Parlem TV (1) a eu lieu le samedi 3 octobre à Bourrouillan. Le programme a consisté en projections variées, surtout documentaires et en discussions à bâtons rompus. De plus, les projets ont été dévoilés.

Rappelons que Parlem TV crée des vidéos à son initiative ou sur commande et qu'elle diffuse des films d'auteurs divers, parfois tombés dans les oubliettes.

1er film à avoir été projeté ce 3 octobre : « La zone humide de l'étang du Pesquè ». Cet étang du village de Perchède est au cœur de l'éco-fête de Perchède. Il est aussi le centre d'une fête, lorsque l'on vide l'étang pour la pêche annuelle. Le récit est entrecoupé d'interviews de divers experts écologistes et l'ensemble est harmonisé avec un sens artistique manifeste.

2e film : la consécration écolo de la cantine de l'école élémentaire de Nogaro avec le label Ecocert. Où l'on apprend qu'un échantillon de tous les aliments est conservé 5 jours pour permettre des analyses en cas d'intoxication.

Le 3e film (« Maintenant tous à poil ! ») peut être qualifié de féministe : des lycéennes d'Auch enquêtent pour savoir si les filles doivent s'épiler ou non... On constate qu'une seule des jeunes actrices et acteurs, ose s'exprimer hardiment.

Le film suivant, également créé par des lycéennes (en 2013) est un documentaire sur un graveur d'eaux-fortes. C'est beau et bon techniquement.

Puis arrive un documentaire intéressant sur l'ornithologue Hermann Heinzel : les oiseaux partent du dessin et s'envolent : superbe !

Enfin, une fiction comique à la manière des films muets des débuts, « le Baiser » termine les projections, en soulignant la diversité de l'offre proposée par Parlem TV. Tous ces films et beaucoup d'autres sont sur le site Internet. Et, particularité, on peut commenter en ligne.

Projets – Pour Michel Coulardeau, président de l'association, Parlem TV, qui n'a que 2 ans d'âge, doit démontrer ses capacités et son savoir-faire. Des projets doivent y contribuer. Il note, pour le déplorer, que l'association ne vit encore qu'avec un seul professionnel du cinéma.

Bien qu'ayant peu de moyens financiers, Parlem TV a déjà des projets intéressants : Jean-Luc Galvan explique que, dès le fin de novembre 2015, des « plateaux télé » seront organisés sur des sujets tels que la tolérance, la culture en milieu rural, l'eau, consommer local etc. Des personnalités, connues pour leurs connaissances des questions débattues seront invitées et les débats seront filmés puis mis en ligne. Bien que les crédits annoncés par la Drac (Direction régionale des affaires culturelles) se fassent attendre, le sujet est « si important » (Jean-Luc Galvan) qu'il a été décidé de démarrer avec les (faibles) moyens du bord. Michel Gauthier, responsable de la bibliothèque du Houga propos aussi : « apprendre à décrypter images et vidéos ».

Le film de la résidence d'artiste de Catherine Vaniscotte mérite une mention particulière pour son décodage de l'action volontaire et minutieuse de l'artiste pour initier à la chanson les enfants de toutes les écoles du territoire de la communauté de communes. La prochaine résidence devrait avoir pour thème la danse. Elle sera suivie par Parlem TV.

(1) « web télé participative d'éducation populaire, indépendante, alternative » (<http://parlemtv.fr>)



Isabelle Vaillon, professeur de filmologie participe, elle aussi, au montage de l'écran



Montage de l'écran



Montage de l'écran



Michel Coulardeau et Michel Gauthier



Yves Imbert, maire de Lanne-Soubiran et Jean-Luc Galvan à la projection



Jean-Luc Galvan est un réalisateur de films documentaires et un enseignant